

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Exécutif

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/EA

=====

SEANCE DU VENDREDI 21 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi vingt-et-un mai à 11 h 30, les Membres du Bureau Exécutif Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 14 mai 2021 sont réunis Forum du Centre des Expositions, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. S. LE FOLL, M. C. ROUILLON, Mme F. LAGARDE, Mme C. POUPINEAU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. R. BATIOU, M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. C. PETIT-LASSAY, M. Q. PORTIER, M. T. TOUCHE, M. C. COUNIL, M. L. PARIS, Mme K. MULLET, Mme E. SANS, M. P. LEMBOUCHER, M. M. POLLEFOORT, M. C. LORIOU, Mme C. HEULOU, M. Y. GOULETTE, Mme K. FOFANA.

Absents et représentés : M. G. LEPROUST, M. J. LE BOLU, M. F. BRETEAU, M. S. CIGANA, M. P. DESMAZIERES, Mme D. FLEURY, M. H. BOURGEOIS.

Absents et excusés : Mme I. LEBALLEUR, M. J-Y. LECOQ, M. F. EDOM, Mme F. PAIN, M. J. MARCHAND.

Votes par procuration :

M. G. LEPROUST a donné pouvoir à M. M. POLLEFOORT
M. J. LE BOLU a donné pouvoir à M. S. LE FOLL
M. F. BRETEAU a donné pouvoir à M. C. LORIOU
M. S. CIGANA a donné pouvoir à M. C. PETIT-LASSAY
M. P. DESMAZIERES a donné pouvoir à M. L. PARIS
Mme D. FLEURY a donné pouvoir à M. C. ROUILLON
M. H. BOURGEOIS a donné pouvoir à Mme K. FOFANA

M. Yvan GOULETTE remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 12 mars 2021 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.